

DÉPARTEMENT D'INDRE & LOIRE

EXTRAIT DE REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Séance du 28 mars 2023

N/Réf : BdK/LB PV 28/03/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, légalement convoqué le quinze février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de son siège au 25 rue du Rempart à Tours, sous la présidence de Monsieur Jean-Gérard PAUMIER.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Jean-Gérard PAUMIER, Isabelle SENECHAL, Pierre-Alain ROIRON, Sylvia PASCAUD-GAURIER, Vincent MORETTE, Alain ANCEAU, Alain BENARD, Pascal BRUN, Claude COURGEAU, Xavier DUPONT, Michèle GASNIER, Michel GUIGNAudeau, Annie LAURENCIN, Patrick LEFRANCOIS, Gérard PERRIER, Patrick MICHAUD, Oulématou BA-TALL (suppléante de Mme Alice WANNERROY), Fabrice BOIGARD (suppléant de M. Michel GILLOT)

Etaient absents et excusés :

Mesdames et Messieurs, Michel GILLOT, Christian GATARD, Elisabeth GRELIER, Jean-Paul ROBERT (ayant donné pouvoir à Alain ANCEAU), Thierry CHAILLOUX (ayant donné pouvoir à Gérard PERRIER), Françoise MORIN (ayant donné pouvoir à Patrick MICHAUD) , Gérard HENAULT (ayant donné pouvoir à Isabelle SENECHAL), Martine CHAIGNEAU, Valérie JABOT (ayant donné pouvoir à Fabrice BOIGARD), Alain MEDINA (ayant donné pouvoir à Annie LAURENCIN), Bertrand RITOURET, Alice WANNERROY.

Assistaient également à la séance :

Madame Béatrice WACONGNE, Payeuse Départementale d'Indre-et-Loire.

Monsieur Benoit de KILMAINE, Directeur Général du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,
Madame Isabelle MONTAUT , Directrice du pôle Juridique et Carrière du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,
Madame Dorothee DANCZURA, Directrice du pôle Santé au Travail du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,
Monsieur Laurent BEUZIT, Directeur du pôle Administration Générale, Finances du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,

2023-015 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET PRINCIPAL

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022, la décision modificative s'y rapportant, et après avoir laissé à disposition des membres les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par la Payeuse départementale, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que Madame la Payeuse Départementale a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Vu les précisions apportées en séance par Mme La Payeuse départementale sur le montant de l'excédent de fonctionnement à prendre en compte,

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris relatives à la journée complémentaire,

REÇU EN PREFECTURE

le 11/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-037-283700128-20230328-0_2023_015-

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2022, par le comptable public, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part, et vote le compte de gestion du budget principal du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire.

NB : les états synthétiques des comptes de gestion 2022 de l'ensemble des budgets sont joints avec les projets de délibérations relatifs à l'approbation des CA 2022. L'intégralité des documents est consultable auprès du pôle de l'Administration Générale, Finances et Paie.

Acte transmis en Préfecture le : 11/04/2023
Acte reçu en Préfecture le : 11/04/2023
Acte publié électroniquement le : 12/04/2023
ACTE EXECUTOIRE

Fait et délibéré, le 28 mars 2023

Pour expédition conforme,

**Le Président du Centre de Gestion
d'Indre-et-Loire,**

A blue ink signature consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line and a small dash.

Jean-Gérard PAUMIER

REÇU EN PREFECTURE

le 11/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-037-283700128-20230328-0_2023_015-